Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 035-213502453-20260907-2026_094-DE

VILLE DE ROMILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Réunion du Conseil Municipal
du Lundi 7 Septembre 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	25	27

Vote	
A l'unanimité	
Pour	: 27
Contre	: 0
Abstention	: 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Ille-et-Vilaine
Le : **14/09/2026**

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01/09/2026.
L'an 2026, le 7 septembre à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Romillé s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur GUINARD Arnaud, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 01/09/2026.

Présent(e)s : M. GUINARD Arnaud ; Mme GOGUET Pascale, M. DE OLIVEIRA Manuel, Mme COTTO Rozenn, M. EPAILLARD Ludovic, Mme MESMIN Roseline, M. GRASBON Frédéric, Mme GUIHARD Lydie (adjoints) ; M. CHILOU Hervé, Mme DANDO Géraldine, M. ROLLAND Thierry, M. PERROCHEAU Jean-Christian, M. LEMÉTAYER Armel, Mme ROUSSIN Christine, Mme CLÉMENT Valérie, Mme LE BIHAN - RAVARY Anne, M. HARDÉ Vincent, M. TALLENDIER Louis, Mme JAMES Anaïs, Mme LE DEUN Solen, M. LE VAILLANT Erwan, M. BEUCHET Laurent, Mme ETIENNE Valérie, M. BARDEL Philippe, M. EL YAZIDI Mohamed

Absent(s) ayant donné procuration : Mme BAREL Aude à M. HARDÉ Vincent, Mme DESCAMPS Catherine à M. BEUCHET Laurent

Secrétaire de séance : Mme LE DEUN Solen

DÉLIBÉRATION 2026 -094 — Délibération pour la mise en place de système de ventilation dans les écoles et accueil de loisirs- demande de subvention

Rapporteur : Madame Roseline MESMIN, Adjointe déléguée à l'enfance, affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires

Ces dernières années, et encore plus sans doute cette année, Romillé comme de nombreux territoires français a connu des épisodes successifs de chaleur intense.
Les écoles et le centre de loisirs ont notamment été particulièrement impactés.
Dans ce contexte, EDF a décidé de renforcer son engagement auprès des français en mobilisant 80 millions d'euros pour aider les établissements scolaires, les crèches et les centres de loisirs à s'équiper de solutions de rafraîchissement.
Ce dispositif, qui est mis en œuvre via l'association « Je passe à l'électrique », permettra de financer à la fois des équipements rapidement opérationnels ainsi que des solutions durables améliorant de façon pérenne le confort thermique des bâtiments. Il prévoit le versement d'une prime forfaitaire de 400 € TTC par équipement, pour l'installation dans les bâtiments de ventilateurs, de brumisateurs, de climatiseurs mobiles ou de climatiseurs fixes, dans la limite par établissement de 10 équipements et d'une enveloppe totale de 40 M€. Les demandes d'aide correspondantes doivent être déposées avant le 30 septembre 2026.
Compte tenu de ces éléments, et considérant la chaleur excessive qui règne dans les écoles publiques Anne Sylvestre et Jean de la Fontaine, ainsi que dans les locaux de l'accueil de loisirs Claire Brétécher lors des épisodes de grandes chaleurs, la Commune projette d'acheter pour ces espaces 30 systèmes de ventilation, pour un coût estimé à 13 000 € TTC.
Pour ces achats, la subvention proposée par EDF peut donc représenter 12 000 €.

Il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 035-213502453-20260907-2026_094-DE

- Accepter l'acquisition par la Commune de 30 systèmes de ventilation, permettant de rafraichir, en cas de fortes chaleurs, les locaux des écoles publiques Anne Sylvestre et Jean de la Fontaine, et de l'accueil de loisirs Claire Brétécher, pour un coût évalué à 13 000 € TTC.
- Solliciter pour ces achats une subvention auprès d'EDF, pour un montant total de 12 000 € et autorise M. le Maire à déposer ces demandes.

NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	**:**	**27**
NOMBRE DE VOIX POUR	**:**	**27**
NOMBRE DE VOIX CONTRE	**:**	**0**
ABSTENTION(S)	**:**	**0**

Pour extrait conforme :
Le Maire
Arnaud GUINARD